

03/04/2018 : Grèves à la SNCF : le Gouvernement doit mieux protéger les usagers – Renaud Muselier (LR, PPE, Fr)

Alors que les grèves perlées de la SNCF débutent aujourd’hui, Renaud Muselier, eurodéputé PPE-Fr, demande à la ministre française des transports, Elisabeth Borne, de s’appuyer sur la réglementation actuellement discutée au Parlement européen pour garantir aux passagers européens une meilleure protection en cas d’annulation de leurs trains.

« La réforme du secteur ferroviaire français doit avoir un seul objectif : offrir à l’usager un service plus protecteur afin de lui redonner envie de prendre le train. Dans le règlement pour lequel je suis rapporteur pour le Groupe PPE, je propose de revoir les tarifs d’indemnisation en cas de retard ou d’annulation sur tous les services. 90% des usagers du train l’utilisent quotidiennement : ils sont les premières victimes des grèves perlées. Les détenteurs d’abonnements devraient pouvoir être compensés pour le dommage subi sur toute la période de la grève ».

Alors que le Parlement européen votera en juin 2018 ce règlement « droits et obligations des voyageurs ferroviaires », le texte marque le pas au niveau du Conseil.

Renaud Muselier a donc saisi la ministre française des transports pour qu’elle fasse avancer au plus vite ce dossier auprès de ses homologues européens afin qu’il coïncide avec le calendrier des ordonnances de la réforme de la SNCF. « Les usagers français en sortiront gagnant avec un opérateur historique plus compétitif, une protection accrue de leurs droits et l’arrivée prochaine de nouveaux opérateurs sur le marché », a conclu Renaud Muselier.